

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT,
SCIENCE POLITIQUE, ECONOMIE, GESTION, MENTION METIERS DE LA GESTION ET DE LA
COMPTABILITE, PARCOURS REVISION COMPTABLE**

Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al. 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit Science Politique Economie Gestion**

Mention : **Métiers de la gestion et de la comptabilité**

Parcours : **Révision comptable**

Site : **Pessac**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
SIGNORINI	Charles	Professeur	Compétences professionnelles Mémoire de stage
PRAT DIT HAURET	Christian	Professeur	Comptabilité
CHAVANE	Marie	Professeur	Comptabilité
PUPION	Henri	Professeur	Comptabilité approfondie, Management
BROWN PEROY	Amanda	Professeur agrégé	Anglais appliqué aux affaires
GIREME	Stéphanie	Chargé d'enseignement vacataire	Gestion juridique
DELESTRE	Christophe	Chargée d'enseignement vacataire	Fiscalité et gestion sociale approfondie Introduction à la révision comptable Méthodes de révision comptable Système d'information et environnement numérique
D'HENNEZEL	Constance	Chargée d'enseignement vacataire	Fiscalité et gestion sociale approfondie

Article 2 : Monsieur Charles SIGNORINI est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2024-2025.

Fait à Bordeaux, le 10/11/2024

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU
Directeur du collège Droit, Science
Politique, Economie Gestion

